

dir sur le succès de ces sorties de groupe pour faire rayonner encore davantage l'économie de la région. Depuis juin 2006, la Route du Vignoble a organisé 450 événements, qui ont généré 1,2 million de francs de chiffre d'affaires. «Les 80% de cette somme retournent aux artisans, aux vigneron et aux prestataires», souligne Denis Purmann.

L'e-shop a ainsi séduit 30 producteurs, qui ont accepté de se lancer dans l'aventure. Le prix de vente des articles leur sera reversé, et l'association empochera pour sa part le montant fixé des frais de port: 17 francs par commande.

La prochaine étape sera-t-elle la création d'un magasin réel, à l'image de la Maison des terroirs de Grandson? «Ce serait un rêve, confie Séverine Beetschen. Mais il faut un lieu à disposition

«La Route du Vignoble a généré 1,2 million de francs de chiffre d'affaires depuis 2006»

DENIS PURMANN, PRÉSIDENT

et le coût de gestion est très différent de celui d'un site internet.»

En attendant, la création de l'e-shop a été saluée hier par l'Office des vins vaudois. Son secrétaire général, Nicolas Schorderet, a estimé «qu'il vaudrait la peine que la Route du Vignoble s'étende à toutes les régions viticoles du canton.» ■

* www.routeduvignoble.ch

Le projet de parc éolien fait l'unanimité au Conseil

ESSERTINES-SUR-ROLLE

La convention signée entre les Services Industriels de Genève et la Municipalité est passée comme une lettre à la poste.

Les éoliennes ont assurément le vent en poupe. Les démarches entreprises par la Municipalité ont reçu mardi l'aval unanime du Conseil général. Et pour cause, le projet fédère autant par sa philosophie que par ses alléchantes dispositions financières.

Balayée autant par des vents venus du nord que du sud, la région possède un intéressant potentiel énergétique. Encore fallait-il décider comment le gérer. Partant du principe que les aérogénératrices entraînent des inconvénients pour l'ensemble de la population, l'exécutif a décrété que les bénéficiaires devaient également revenir à tous les citoyens,

d'où la volonté de planter des éoliennes sur des parcelles communales (situées hors des zones protégées et loin des habitations). Les sites retenus sont les Tattes, L'Allieux et Le Pré Bourguignon.

Pour ce qui est des frais d'études, de construction et de gestion, ils seront entièrement à la charge des Services Industriels de Genève (SIG). En plus, cet investisseur versera une indemnité forfaitaire de 30 000 francs dévolue aux agriculteurs dérangés par les installations, ainsi que 30 000 francs annuels par mât pour la location du terrain et 2,5% de l'énergie produite à la commune.

En contrepartie, SIG obtient un droit de superficie pour trente ans, renouvelable. Mais avant d'installer 3 ou 4 mâts, SIG prendra des mesures du vent pour préciser la rentabilité du projet. Verdict dans un an. A. MN

Grand succès les familles qui paient le prix fort

ENFANCE

En attendant une convention avec les autres réseaux d'accueil de jour, celui des Toblerones soutiendra les parents qui paient plein pot.

Alors que les réseaux d'accueil de jour de Nyon, de Rolle et de Morges-Aubonne ont signé, début octobre, des conventions permettant aux parents de placer leurs enfants dans chacune de ces régions au même tarif, celui de Gland est resté sur la touche. Ce réseau d'accueil des Toblerones (RAT), qui regroupe 15 communes, a en effet connu des difficultés techniques de mise en œuvre. «C'est parce que nous avons des modèles de calcul qui ne sont pas les mêmes que nous n'avons pas pu signer un accord en novembre dernier déjà, mais nous voulons le faire avec tous les réseaux de La Côte», rappelle le syndic de Gland, Gérard Cretegny, président du comité directeur du RAT.

Conséquence, les familles dont les enfants sont hébergés dans un réseau voisin paient, pour l'instant, plein tarif, ce qui plonge certains parents dans de grandes difficultés financières. Conscient de cette situation, le RAT a décidé d'accorder des mesures transitoires. Les familles concernées seront donc mises au bénéfice des conditions tarifaires du réseau de domicile, avec effet rétroactif au 1er août 2009, jusqu'à la signature d'une convention, mais au plus tard le 31 juillet 2010. M. S.

Contact: RAT, Grand-Rue 38, 1196 Gland ou 079 916 63 39 ou secretariat@reseauoblerones.ch